

RETRAITES

Bienvenue à Deauville

Située au cœur de la Normandie, entre mer et campagne, et seulement à deux heures de Paris, Deauville est une station balnéaire de renommée internationale à égale distance des trois métropoles que sont Caen, Rouen et le Havre par le Pont de Normandie. Deauville ouvre ses portes sur le pays d'Auge, riche de culture millénaire, les châteaux, manoirs et musées, la culture gastronomique, les distilleries, les fromageries...

La résidence est située face au bassin Morny et à la colline de Trouville. A proximité, vous trouverez le marché de la place Morny, les restaurants et les nombreux commerces. Les plages de Deauville et de Trouville sont accessibles à pied.

Les appartements sont répartis dans une résidence de deux étages (bâtiment A) ou trois étages (bâtiment C), la maison étant en rez-de-chaussée.

La résidence dispose de parkings privés et d'un ascenseur desservant le bâtiment A uniquement.

Ces 5 appartements sont ouverts à la location, pour les retraités de l'établissement, les actifs sont prioritaires. Les demandes sont prises à tout moment et seront confirmées **un mois avant la date de départ**. Le planning est consultable sur le site de l'amicale www.aaa/mu Rubrique : informations permanentes



Pour les séjours en semaine :

- Les arrivées s'effectuent le Vendredi ou le Lundi à partir de 15 heures et les départs le Vendredi ou le Lundi suivant avant 10 heures.

Pour les week-end :

- Les arrivées s'effectuent le Vendredi à partir de 15 heures et les départs le Lundi suivant avant 10 heures.

Pour les mid-week :

- Les arrivées s'effectuent le Lundi à partir de 15 heures et les départs le Vendredi suivant avant 10 heures.

Les clés sont à retirer au CE Bureau Tourisme le jeudi avant votre départ durant les horaires de permanence (12h00 -13h45)

Une caution d'un montant de 300 euros sera demandée à l'inscription

Il est **impératif** de nous rapporter le trousseau le jour suivant votre retour.

Tarifs

Les tarifs ci-dessous comprennent la location et les charges.

Apt A11	Apt A13	Apt C11	Apt C22	Maison
---------	---------	---------	---------	--------

Tarif week-end ou mid-week					
Basse saison (oct., nov., déc., janv., fév.)	180,00 €	180,00 €	140,00 €	155,00 €	140,00 €
Moyenne saison (mars, avril, mai)	210,00 €	210,00 €	160,00 €	180,00 €	160,00 €
Haute saison (juin, septembre)	260,00 €	260,00 €	200,00 €	220,00 €	200,00 €

Apt A11	Apt A13	Apt C11	Apt C22	Maison
---------	---------	---------	---------	--------

Tarif semaine					
Basse saison (oct., nov., déc., janv., fév.)	300,00 €	300,00 €	220,00 €	250,00 €	220,00 €
Moyenne saison (mars, avril, mai)	360,00 €	360,00 €	260,00 €	300,00 €	260,00 €
Haute saison (juin, septembre)	460,00 €	460,00 €	340,00 €	380,00 €	340,00 €
Très haute saison (juillet, août)	660,00 €	660,00 €	410,00 €	460,00 €	410,00 €

Les chèques de réservation et de règlement sont à rédiger à l'ordre de l'AAA/MU et à adresser à Monsieur Jacques BENTAMER 98 rue de La Bruyère 78300 POISSY qui a en charge la gestion du planning.

Tél : 01 30 74 00 95 Mail : jacques.bentamer@orange.fr





*Amicale des Anciens
de AEROSPATIALE
Etablissement des Mureaux*

*66, route de Verneuil
78130 Les Mureaux*



DEAUVILLE

Fiche inscription

2015

Nom : **Prénom :**

Téléphone :

Email :

Adresse :

.....

PARTICIPANT (S) AU SEJOUR

Noms	Prénoms	Dates de naissance

Date du séjour DEAUVILLE :

Mode de règlement : **Chèque**

Le chèque sera encaissé dès la confirmation

Appartement n° **Tarif :**

Paiement comptant:

(Les clés ne seront remises par le CE qu'après accord de l'Amicale de l' AAA/MU

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement et l'accepte.

Le / / 20

Signature :

REGLEMENT POUR VOTRE INSCRIPTION A DEAUVILLE

NOTA 1

Pour vous inscrire, vous devez obligatoirement être adhérent à jour de votre cotisation auprès de l'Amicale des anciens AAA/MU.

En cas de plusieurs demandes sur la même période pour un même appartement, les conditions d'attributions sont les suivantes :

- il sera tenu compte de la date d'inscription, en cas d'égalité, la priorité sera donnée au demandeur n'ayant pas utilisé le BETTEX au cours de l'année N-1

- s'il subsiste encore une égalité, un tirage au sort sera effectué.

(L'année N va du 1^{er} décembre de l'année N-1 au 1^{er} décembre de l'année N.)

NOTA 2

Les appartements mis à votre disposition par le CE sont situés dans immeuble en copropriété. Nous devons respecter les règles de vie de celle-ci et ne pas gêner les autres copropriétaires. (bruits, tapages nocturnes etc....)

Les animaux de compagnies ne sont pas acceptés, règlement du CE.

Les arrivées s'effectueront à partir de 15h et le départ avant 10h.

NOTA 3

Les clés se prennent le jeudi avant votre départ auprès du service tourisme du CE et se rendent le lundi suivant auprès du même service.

Un chèque de caution de 300 Euros à l'ordre du CE ASTRIUM est à remettre à ce même service, il vous sera rendu lors du retour des clés.

Les chèques de réservation et de règlement sont à rédiger à l'ordre de l'AAA/MU et à adresser à Monsieur Jacques BENTAMER 98 rue de La Bruyère 78300 POISSY qui a en charge la gestion du planning.

NOTA 4

Les inscriptions sont faites sous la responsabilité morale et juridique de l'adhérent signataire.

En cas d'annulation de réservation sans motif aucun remboursement sauf remplacement.

Toutefois pour des motifs de santé ou événement familial grave, le remboursement total ou partiel sera effectué après analyse du dossier par l'AAA/MU.